

CHALLENGE PATRICE TRUEL 2009

REGLEMENT DU CHALLENGE



1) OBJET :

Patrice nous a quittés le 20 novembre 2007 à l'âge de 42 ans, il était le speaker officiel des rallyes de tout le grand sud et du **Tarn** en particulier.



Depuis 1988 les passionnés de sport auto le retrouvaient sur les podiums de départ ou d'arrivée. Toujours de bonne humeur, d'où son surnom de « Patriste », avec un mot gentil pour l'ensemble des équipages, du premier au dernier.



Il avait toujours une anecdote, un souvenir, un mot juste. Il était une encyclopédie vivante des rallyes, il était notre bible, incollable !

« On ne choisit pas ses parents, on ne choisit pas sa famille », Patrice lui avait choisi " **la grande famille du rallye.**"

Afin que perdure la mémoire de Patrice, trop tôt disparu, nous avons créé un **challenge annuel** qui porte son nom ouvert à tous les équipages

2) COMITE D'ORGANISATION :



Sous l'égide du président de l'ASA du vignoble tarnais, le comité d'organisation du challenge est composé des présidents des ASA d'Albi et des Capitouls ainsi que des présidents des écuries organisatrices des rallyes tarnais participants, soit pour 2009 :

L'écurie du val d'Agout, l'Ecurie Auto Sport Passion, l'Ecurie Sidobre, l'Ecurie de l'Arn et l'Ecurie des 2 rives.



3) EQUIPAGES ADMIS A PARTICIPER AU CHALLENGE PATRICE TRUEL :

Le challenge Patrice Truel est ouvert aux Pilotes et Copilotes engagés, sur l'une ou plusieurs, épreuves tarnaises, à savoir:

Le 28^{ème} rallye Régional du Val d'Agout les 1^{er} et 2 mai 09,

Le 3^{ème} rallye Régional du Val Dadou les 13 et 14 juin 09,

Le 6^{ème} rallye Régional du Sidobre les 26 et 27 juin 09,

Le 3^{ème} rallye Régional du Thoré les 26 et 27 septembre 09,

Le 24^{ème} rallye National des Côtes du Tarn les 17 et 18 octobre 09.

Lors de la 1^{ère} participation à une des épreuves du calendrier des rallyes concernés, les postulants se verront remettre un bulletin de participation. Voir annexe 2.

Pour pouvoir participer au challenge les postulants devront :

- remplir le bulletin d'inscription et le remettre lors des vérifications administratives de la 1^{ère} épreuve à laquelle ils participent,



Challenge Patrice TRUEL

Tel : 0609796589 – 0563572435

Mail : patrice-marty@orange.fr

- s'acquitter d'un droit d'inscription annuel d'un montant de 20€,
- apposer de leur côté de la voiture de course un autocollant, à l'effigie de Patrice Truel, fourni par le comité d'organisation du challenge. Voir annexe 1.
-

4) ETABLISSEMENT DES CLASSEMENTS :

Il sera établi un classement **pilotes** et un classement **copilotes**

Les classements du challenge seront établis au vu du classement officiel publié à l'issue de chaque rallye par accumulation des points obtenus sur chaque épreuve.

Si un concurrent inscrit dans une catégorie souhaite concourir, pour une ou plusieurs épreuves, dans l'autre catégorie, il doit au préalable informer le comité d'organisation du challenge lors des vérifications administratives du rallye concerné. Les points marqués seront alors attribués dans le classement de la catégorie correspondante.

Pour chaque épreuve l'attribution des points se fera sur le classement réel au sein **de la classe** dans laquelle sont inscrits les participants, selon le barème suivant :

- + de 10 partants** : 1^{er} 10 pts, 2^{ème} 9 pts, 3^{ème} 8 pts, 4^{ème} 7 pts, 5^{ème} 6 pts, 6^{ème} 5pts, 7^{ème} 4pts, 8^{ème} 3pts, 9^{ème} 2pts, 10^{ème} 1pt.
- 10 ou 9 partants**: 1^{er} 8 pts, 2^{ème} 7 pts, 3^{ème} 6 pts, 4^{ème} 5 pts, 5^{ème} 4 pts, 6^{ème} 3 pts, 7^{ème} 2 pts 8^{ème} 1 pt.
- 8 ou 7 partants** : 1^{er} 6 pts, 2^{ème} 5 pts, 3^{ème} 4 pts, 4^{ème} 3 pts, 5^{ème} 2 pts, 6^{ème} 1pt,
- 6 ou 5 partants**: 1^{er} 5pts, 2^{ème} 4 pts, 3^{ème} 3 pts, 4^{ème} 2 pts.
- 4 ou 3 partants** : 1^{er} 4 pts, 2^{ème} 2 pts.
- de 3 partants** : 1^{er} 3pts.

Pour chaque participation à une épreuve : 5 points supplémentaires seront attribués.

En cas d'égalité de points à l'issue du dernier Rallye le nombre de participations départagera les participants. Si des égalités subsistent le nombre de 1^{ères} places, puis de 2^{èmes} etc. détermineront le classement final.

Précisions concernant les classements, dans la classe sera classé 1^{er} le premier adhérent au challenge (par ex 3^{ème} de la classe, et premier des participants au challenge = 1^{er} au challenge pour l'épreuve considérée).

5) DOTATION DU CHALLENGE :

Le Pilote classé premier se verra remettre un bon de réduction de 30% sur le montant des engagements des rallyes participants au challenge 2010

Le Pilote classé deuxième se verra remettre un bon de réduction de 20% sur le montant des engagements des rallyes participants au challenge 2010.

Le Pilote classé troisième se verra remettre un bon de réduction de 10% sur le montant des engagements des rallyes participants au challenge 2010.

Le Copilote classé premier se verra remettre un bon de réduction de 30% sur le montant des engagements des rallyes participants au challenge 2010.

Le Copilote classé deuxième se verra remettre un bon de réduction de 20% sur le montant des engagements des rallyes participants au challenge 2010.

Le Copilote classé troisième se verra remettre un bon de réduction de 10% sur le montant des engagements des rallyes participants au challenge 2010.

Sur chaque épreuve un pilote et un copilote, classés sur l'épreuve, seront tirés au sort et une récompense Patrice Truel leur sera remise.

Si le récipiendaire est absent lors de la remise des prix, un autre sera tiré au sort

6) FRAIS DE FONCTIONNEMENT:

Les frais de fonctionnement et la remise des prix seront couverts par les droits d'inscriptions au Challenge.

Chaque écurie sera chargée de gérer les droits d'inscriptions au Challenge incombant à l'organisation de son rallye.

L'ASA du Vignoble Tarnais assurera la comptabilité du Challenge.

7) REMISE DES PRIX :

La remise des prix de la saison 2009 se déroulera **le samedi 21 novembre 2009 au Forum** de Graulhet et sera suivie d'une soirée festive gratuite pour les participants au challenge.

8) RECLAMATIONS :

Le comité d'organisation est seul habilité à examiner les éventuelles réclamations concernant le Challenge Patrice Truel.

Fait à Gaillac le 18 mars 09

Le comité d'organisation

Annexe 1

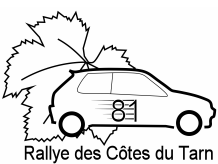


Annexe 2



CHALLENGE PATRICE TRUEL 2009 PILOTES

BULLETIN DE PARTICIPATION



NOM

PRENOM

ADRESSE

VILLE

CODE
POSTAL

N° DE LICENCE

CODE
ASA

EMAIL :

N° DE
TEL

DROIT D'INSCRIPTION 20€

CHEQUE

ESPECES

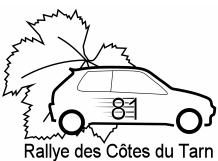
FAIT A :

LE :

SIGNATURE DU CANDIDAT

.....
.....

Annexe 2 bis



CHALLENGE PATRICE TRUEL 2009 COPILOTES

BULLETIN DE PARTICIPATION

NOM

PRENOM

ADRESSE

VILLE

CODE
POSTAL

N° DE LICENCE

CODE
ASA

EMAIL :

N° DE
TEL

DROIT D'INSCRIPTION 20€

CHEQUE

ESPECES

FAIT A :

LE :

SIGNATURE DU CANDIDAT

.....

.....